

Demain : une nouvelle école pour nos enfants



Le mot du Maire

Le 3 septembre dernier, ce ne sont pas moins de 62 élèves de primaire en l'école de Vallouise et 37 élèves de maternelles en l'école de Pelvoux qui ont fait leur rentrée. Une rentrée fortement marquée par le changement et porteuse d'espoir pour demain.

Premier changement: cette année marque le retour à la semaine de 4 jours. C'est un choix, largement débattu entre toutes les parties intéressées, qui a fait consensus.

Autre changement important avec la répartition des classes: les classes maternelles étant désormais toutes regroupées à Pelvoux. Ce fut là l'occasion d'un grand déménagement qui a mobilisé services techniques, agents communaux des écoles et élus en charge des affaires scolaires.

Parallèlement, et comme nous nous y étions engagés, en l'inscrivant en tête des Orientations prioritaires de la Commune nouvelle, nous travaillons à la création d'une école unique implantée sur le territoire de la commune historique de Vallouise, destinée à devenir à terme une école de vallée. Le dossier de cette école en devenir vous est largement présenté dans ces pages.

A cette école de vallée, nous entendons adjoindre une crèche et un ALSH, un accueil de loisirs sans hébergement, plus communément appelé centre de loisirs ou centre aéré, faisant à terme de ce site le pôle Petite enfance-Education-Jeunesse de notre commune.

C'est un beau et grand projet, fruit de nombreuses réunions auxquelles ont participé avec les élus des affaires scolaires, les membres du groupe de travail constitué des enseignants et des représentants des parents d'élèves, des directrices du centre social et de la crèche.

C'est un projet ambitieux, qui mobilisera d'importants moyens financiers dans les années à venir, mais assurément une réalisation indispensable pour la réussite de nos enfants.

Aujourd'hui, l'équipe municipale est fière de porter cette réalisation. Et, pour ma part, je me réjouis que nous ayons pu avancer sur l'ensemble de ce dossier dans la plus large concertation.

Enfin, nous nous sommes également mobilisés contre le nouveau règlement des transports scolaires adopté par la Région; un règlement qui a un impact négatif sur la desserte de nos hameaux et ne permet pas des conditions égales d'accès à tous.

Dans un monde en perpétuelle évolution, dans une société qui se transforme de jour en jour, l'éducation de nos enfants est de plus en plus appelée à jouer un rôle décisif. Les infrastructures scolaires et l'accueil de la petite enfance doivent créer un environnement propice aux apprentissages, à la transmission des savoirs ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes. C'est mûs par cette ambition forte et profonde que nous avons collectivement travaillé. C'est pour moi essentiel sur un sujet aussi sensible et primordial que l'éducation de nos enfants.

Jean Conreaux
Maire de Vallouise-Pelvoux

RÉORGANISATION DES SERVICES PUBLICS

La Poste et l'O.T.I. (Office du tourisme intercommunal), ayant concomitamment exprimé des besoins de réorganisation interne, le Conseil municipal, désireux de répondre aux demandes des uns et des autres et soucieux des exigences légitimes des habitants de la Commune, a adopté le 20 décembre 2017 une délibération de principe, par laquelle la Commune de Vallouise-Pelvoux proposait la mise à disposition des locaux actuels de la mairie annexe de Vallouise et du bureau de Poste, en vue d'y implanter le siège de l'Office Intercommunal du Tourisme du Pays des Écrins et un point d'informations touristiques. Depuis, et au terme d'échanges menés avec les responsables de la Communauté de Communes du Pays des Écrins et avec les responsables de La Poste, les décisions suivantes ont été prises :

- Transformation de l'actuel bureau de poste en Agence postale intercommunale, gérée par la Communauté de Communes du Pays des Écrins et installée dans les locaux actuels de la mairie annexe de Vallouise. La date prévisionnelle de ce changement devrait être effectif au 30 mars 2019.
- Implantation du siège administratif de l'O.T.I. au sein des locaux actuels du bureau de Poste.
- Volonté d'optimiser l'usage de locaux actuels de la mairie annexe de Vallouise, par l'implantation d'un point accueil Collectivités (Mairie et Communauté de Communes), par le transfert au cœur du village des permanences que la Gendarmerie de l'Argentière-la-Bessée a mis en place le jeudi, par la présence d'un point d'informations touristiques.
- Création d'un « Espace Freinet » au sein des locaux actuels du point d'informations touristiques de Vallouise.

TÉLÉSIÈGE DE LA CRÊTE

Au regard des délais usuels de recouvrement de la TVA et des subventions s'attachant à ce projet, et afin de garantir le maintien d'une trésorerie suffisante pour faire face aux dépenses inhérentes à la réalisation de ces travaux, il convenait que la Commune réalise un emprunt d'un montant de 1 900 000.00 € destiné à abonder le budget annexe des remontées mécaniques. Rappelons que cet investissement consiste à remplacer l'ancien télésiège de la Crête, réputé difficile pour les enfants, par un télésiège. Des trois établissements financiers ayant proposé des offres, le Conseil a retenu l'offre de la Banque Postale, car la mieux disante.



PROGRAMME 2018 «VOIRIE COMMUNALE»

Le programme 2018 des travaux de voirie a fait l'objet d'un marché public, attribué à l'entreprise Colas Midi-Méditerranée. Ce programme prévoit notamment : la reprise de revêtements en enrobés sur la RD 994E (22 136.40 € TTC) ; la réalisation d'un drain sur la route de l'Eychauda (9 312.00 € TTC) ; la réalisation d'un revêtement sur trois virages du chemin de l'Adrech à l'Eychauda (14 220.00 € TTC) ; la réalisation d'un enduit tricouche sur une tranchée (1 320.00 € TTC) ; la réalisation d'un revêtement sur le chemin de Pierre Pointue (22 960.80 € TTC) ; la réfection partielle des revêtements de voirie du hameau de la Casse sur 685 mètres linéaires : reprofilage, rabotage, mise en œuvre d'enrobé à chaud (95 148.00 € TTC). Ces travaux étant éligibles au titre de l'enveloppe « Aides aux communes : voirie communale » attribuée aux cantons par le département des Hautes-Alpes, le Conseil a voté une demande de subvention pour l'année 2018 s'élève de 48 153.35 €, soit 35 % du montant prévisionnel hors taxes des travaux.

RÈGLEMENT RÉGIONAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil régional a adopté en mai dernier un nouveau règlement des transports scolaires, qui impactera négativement nombre de familles de nos territoires ruraux de montagne :

- Augmentation de la participation des familles à l'abonnement annuel qui passe pour les Hautes-Alpes de 15 € à 110 €.
- Distance école-domicile définissant les ayant-droits aux services de transports scolaires qui passe de 2 km à 3 km.

Les membres du conseil municipal se sont insurgés à l'unanimité contre ce nouveau règlement des transports qui ne permet pas des conditions d'accès à tous et qui a un impact négatif sur la desserte de nombreux hameaux et demandent à l'assemblée régionale et à ses représentants de revoir, en concertation avec les territoires, ce nouveau règlement régional des transports.

TARIF DES CANTINES SCOLAIRES

– L'attribution, pour l'année scolaire 2018-19, à l'entreprise « Aux Petits Oignons » du marché de fourniture des cantines scolaires a conduit à un nouveau prix unitaire de 5.16 € TTC. Le montant unitaire du repas facturé aux familles demeure fixé à 4.50 € TTC. La part prise en charge par la collectivité est désormais de 0.66 € TTC.

UN FICHIER DES ADRESSES MAILS DES ADMINISTRÉS

Afin d'améliorer la communication d'informations à caractère urgent (coupures d'eau, EdF, voirie...) auprès des habitants, par le biais de courriels, la commune souhaite mettre à jour ses fichiers. Les personnes intéressées, pour recevoir ces informations, peuvent se faire connaître en envoyant un courriel à mairie@vallouise-pelvoux.fr, en précisant leurs nom, prénom et quartier. Les adresses électroniques font l'objet d'un traitement informatisé destiné à informer lors d'événements importants ou inopinés. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de bien vouloir vous adresser à l'accueil de la mairie.

Rappel : toutes les informations à caractère général (comptes-rendus des conseils municipaux, bulletins municipaux...) sont consultables sur le site de la commune <https://www.vallouise-pelvoux.fr/> et ne peuvent faire l'objet d'un envoi personnalisé.

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

L'association Les Gamins d'abord est un service de garde complémentaire, cumulable avec tous les autres modes de garde existants : Crèche, CLSH, assistante maternelle, garderie,... Les frais mensuels sont pris en charge par la CAF à hauteur de 85 %, jusqu'à un certain montant, auquel s'ajoute 50 % de crédit d'impôt, imposables ou non. Soutenue dès ses débuts en 2014, par la Communauté de Communes du Pays des Écrins, l'association dispose d'un bureau à Lucéo, sur La Roche de Rame, pour accueillir les familles. Ses permanences ont lieu les mercredis/vendredis de 14h à 17h30, avec ou sans rendez-vous.

Vous pouvez faire appel à l'association pour des gardes régulières, ponctuelles, nocturnes, urgentes, saisonnières, touristiques, enfants malades, relais nounou-crèche, parents épuisés ou autres... Et également pour le transport d'enfants vers les crèches, écoles, activités.

Equipées d'un sac à Malice, sac pédagogique, ses nurses assurent des gardes d'enfants dans des conditions adaptées à l'enfant et à ses parents.

MESSAGE DE L'OFFICE DE TOURISME

– Emmanuelle Lacoste, directrice de l'O.T.I. nous écrit :
« Alors que les derniers indicateurs sont en cours d'analyse pour obtenir un bilan abouti de la saison d'été 2018, nos regards sont déjà tournés vers 2019 et 2020. [...] Des chantiers d'importance ont donc été lancés par l'Office de Tourisme Intercommunal avec pour objectif de donner à notre site la place qu'il mérite dans ce milieu très concurrentiel. La première étape du processus (qui devrait prendre 9 à 10 mois environ) a été enclenchée il y a quelques jours avec la définition d'un portrait identitaire pour le Pays des Écrins. L'idée est de mettre un contenu dans un nom – Pays des Écrins - qui n'évoque pas toujours quelque chose pour nos amis vacanciers. De ce travail naîtront notre singularité et ce qui nous différencie des autres destinations [...]. La prochaine évolution sera le déploiement de notre personnalité et la déclinaison sur toutes nos actions de communication. Nous pourrions mieux nous affirmer et nous positionner. Poser des fondations solides, pour atteindre de façon durable notre objectif de gain en notoriété, nécessitera l'adhésion au projet de tous les acteurs. »

GESTION DES DÉCHETS

2018 marque un tournant important dans la gestion des déchets pour la Communauté de Communes du Pays des Écrins. Véolia, en partenariat avec CITEO (ex-écoemballage), a terminé de moderniser son centre de tri de Manosque, avec l'extension des consignes de tri pour les emballages.

Ces nouveautés permettront à notre territoire de respecter les objectifs fixés par la loi et, à la Communauté de Communes, de maîtriser les coûts et de diminuer son impact environnemental.

Désormais, tous les emballages plastiques vont pouvoir se trier, c'est-à-dire que l'on ajoute les pots, barquettes, films plastique dans le bac emballages (jaune) en plus des bouteilles et flacons habituels.

Une extension sur les petits emballages métalliques (capsules, opercules, couvercles métalliques, plaquettes de médicaments vides, capsules de café, papier aluminium...) est également en cours. Ils seront également triables dans le bac emballages.

En plus des bouteilles et flacons habituels, vous pouvez jeter dans votre conteneur « Emballages » : les pots (type yaourt, crème fraîche, ...), les barquettes (type emballage de fruits ou légumes, de viande, de jambon, d'œufs, ...), les films plastiques (type pack d'eau, emballages de surgelés, ...), les sacs plastiques...

Parallèlement, une autre extension sur les petits emballages métalliques se met en place. En plus des canettes, conserves et autres barquettes métalliques, vous pouvez désormais jeter, dans le bac «Emballages», les capsules, les plaquettes vides de médicament, le papier aluminium.

UN GROUPE SCOLAIRE DE VALLÉE ET UNE CRÈCHE

La Commune a adopté, en concertation avec les élus en charge des affaires scolaires, les enseignants et les représentants des parents d'élèves, les directrices, le cahier des charges relatif au projet de la nouvelle école. Étape suivante: ce cahier des charges est transmis pour sa « mise en musique » à un programmiste. Ainsi se trouve lancé ce lourd chantier qui se déroulera sur plusieurs mois. *Qué y a dé noou ?* a décortiqué ce cahier des charges et vous présente ici les grandes lignes.

LE SITE - La nouvelle école verra le jour quartier des « Auches ». Le terrain est de 12 961 m² dans un espace agricole surplombant la route départementale, entre le quartier La Casse et le centre de la commune historique de Vallouise. Il se situe à l'adret, légèrement venté mais bien ensoleillé. La surface disponible permet la réalisation de l'ensemble du programme et une extension future.

L'INTÉGRATION DANS LE PAYSAGE - Le futur bâtiment sera de plain-pied. Le modèle de la crèche de Pelvoux, dont l'orientation et les ouvertures ont permis une juste combinaison entre un fort ensoleillement l'hiver et d'avantage d'ombre l'été, est pris comme référence.

Ce bâtiment prendra en compte les amplitudes thermiques particulièrement élevées dans cette zone, les possibilités d'enneigement, de glace et les surchauffes à certaines périodes. D'où absence de toiture en terrasse. La géothermie sera recherchée pour parvenir à un bâtiment à énergie positive.

Un rappel dans l'architecture certains éléments d'identité locale est demandé à l'architecte. Un rideau de végétaux pourra diminuer l'impact du vent et cacher la vue du cimetière et de la route. Un jardinet pédagogique sera à disposition des instituteurs.

L'ASPECT ÉNERGÉTIQUE - La commune, qui souhaite mieux maîtriser ses dépenses énergétiques, a exprimé ses exigences en termes de performance énergétique de la construction : réduire les besoins énergétiques, les couvrir par les procédés les plus efficaces et utiliser les énergies renouvelables. Une installation solaire (appoint électrique) pourra être envisagée dans le cadre de l'école et de la crèche.

Parallèlement, une réflexion est engagée sur l'utilisation du canal d'arrosage de l'ASA existant sur le secteur, comme sur l'intérêt et le type de dispositifs pour récupérer l'eau de pluie.

LES BÂTIMENTS - Avant tout, la Mairie a exprimé le souhait de voir se réaliser un ensemble accueillant, fonctionnel, ouvert et lumineux. Tout en maîtrisant les coûts. Un lieu où les enfants et les enseignants se sentent bien ; un lieu qui doit favoriser des pratiques pédagogiques de demain, basées sur des décroissements et/ou échanges de services. Le bâtiment de l'école sera prolongé par un pôle périscolaire, voire extra-scolaire, composé de deux salles d'activités dont l'accès se fera directement par l'extérieur.

La crèche fera l'objet d'un bâtiment distinct mais relié par un passage couvert aux autres pôles.

L'emplacement de la cantine tiendra compte de cette disposition puisqu'elle sera utilisée soit dans par l'école soit par l'ALSH.

L'ÉCOLE - Le groupe scolaire s'organisera en plusieurs espaces avec un nombre de classes proposé permettra d'anticiper l'accueil d'élèves des communes voisines : Un espace maternel avec deux classes ; Un espace cycle 2 et 3 avec quatre classes ; Un espace collectif, c'est-à-dire hall, salle de documentation qui pourra servir de salle vidéo et de bibliothèque, deux salles d'activités ; Un espace administratif, avec bureau du directeur et une salle de professeurs et de réunion ; Une cour de récréation et un préau.

LA CRÈCHE - Elle se composera : d'un espace d'accueil, sas d'entrée pour permettre aux parents de se déchausser, avec un vestiaire équipé de 16 casiers ; d'une cuisine pour confection des repas spécifiques à la crèche ; une grande pièce de vie, équipé de cloisons mobiles pour faciliter la répartition en groupes ; un espace sieste ; un espace pour le change (du type de celle de la crèche de Pelvoux) ; des sanitaires et un évier bas équipé de boutons poussoirs ; un espace administratif ; une salle commune ; une buanderie avec machine à laver, étendage pour le linge ; une cour de récréation et d'un préau.

L'ALSH - Un ALSH, plus connu sous le nom de centre de loisirs ou centre aéré, comptera, outre un espace accueil, un espace activité avec deux salles, l'une dédiée à la mobilité, l'autre aux animations culturelles.

LE PARKING ET LES ACCES - Cet espace qui prévoira les déposes rapides, comprendra une circulation sécurisée des enfants et un cheminement piéton et vélos sécurisés aménagé aux abords. Le parking offrira 13 places de parking pour les enseignants et le personnel de l'école, ainsi que 12 places pour le personnel de la crèche et pour les parents.

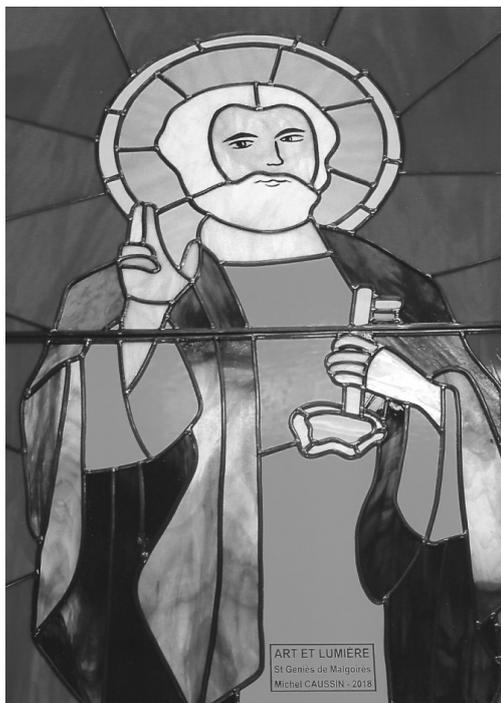
L'ÉVOLUTION DU PROJET - La conception du bâtiment école devra prévoir la possibilité d'un accueil des communes voisines (Puy St Vincent, Les Vigneaux), soit par des classes suffisamment grandes pour une capacité de 25 élèves environ par niveau, soit par une construction modulable. La surface de terrains disponibles étant relativement importante, elle permettra la possibilité d'implantation future d'autres bâtiments comme un gymnase par exemple.

PATRIMOINE 2019 : DES URGENCES ET DES AMBITIONS

Parmi les compétences et les responsabilités des communes il en est une qui souvent est sous-estimée : la protection et la mise en valeur de leur patrimoine, mot générique pour désigner tout ce dont nous avons hérité et qui fait notre richesse. En ce domaine, notre région est d'une grande richesse. Aussi, notre devoir est de protéger et de sauvegarder ce que les Anciens nous ont transmis et de le transmettre aux générations futures.

Par ailleurs, comment ignorer que les nombreux touristes qui ont choisi de visiter notre commune, outre des mollets, ont aussi un cerveau et sont friands de découvrir nos richesses patrimoniales. Nous en voulons pour preuve les fréquentations des conférences, visites, concerts ou portes ouvertes diverses organisés pendant l'été 2018.

Pour 2019, nous avons élaboré un projet « Patrimoine » couvrant plusieurs bâtiments ou éléments du patrimoine de Vallouise-Pelvoux, tout en étant bien conscients que ce n'est qu'une étape et que le patrimoine de notre vallée se résu-merait à ce seul inventaire.



La chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul d'Ailefroide.

Dès cet automne la toiture va être refaite et deux nouveaux vitraux, l'un consacré à saint Pierre (voir photo) et l'autre à saint Paul vont être posés aux deux fenêtres sud.

Ces superbes vitraux sont l'œuvre de Michel Caussin d'Art et Lumière, qui en a fait don à la chapelle, comme précédemment il l'avait fait pour la chapelle de Chambran. Un grand merci à Michel.

Tableaux des chapelles de Pelvoux

Avec l'aide des services de conservation du patrimoine du Département et de la Région, Catherine Briotet, conservatrice du patrimoine pour les Hautes-Alpes, a identifié deux tableaux qui ont un grand intérêt artistique et mérite une restauration minutieuse. Il s'agit d'une part de l'*Apparition de l'Enfant-Jésus* à saint Antoine de Padoue. Ce tableau, actuellement déposé, fait partie d'un ensemble de deux peintures. Son pendant représente *Saint François d'Assise recevant les stigmates*; et d'autre part d'un *Saint Jean-Baptiste*, datant vraisemblablement de la première moitié du XVIII^e siècle.

Protection de la bannière

Cette bannière, classée en 2008 et restaurée en 2012, représente la remise du rosaire sur une face et saint Etienne sur l'autre face. Elle devra être abritée dans un meuble vitré permettant à la fois sa découverte par les visiteurs et sa protection.

Eglise Saint Etienne

Le système électrique de l'église nécessite une réfection complète avec une double préoccupation : mise aux normes de l'installation électrique avec emploi de d'éclairage à leds afin de diminuer la consommation; installation de dispositifs d'éclairage adéquats pour rendre visible les éléments architecturaux comme les ensembles patrimoniaux que l'église renferme. Ainsi les paroissiens et les nombreux visiteurs qui entrent dans l'église auront un confort visuel de bien meilleure qualité.

Parcours de découverte du patrimoine

En collaboration étroite avec plusieurs institutions, dont la paroisse, l'association Sentiers et Patrimoine et plusieurs spécialistes de notre vallée, nous avons défini un parcours regroupant une quinzaine de points d'intérêt couvrant les maisons traditionnelles de La Vallouise, le moulin, les cadrans solaires, l'église et la chapelle des pénitents, la place du marché et les mesures anciennes...

Sur chaque point d'intérêt le visiteur soucieux d'en savoir plus trouvera une plaque avec des éléments informatifs ainsi qu'un code activant sur son smartphone ou sa tablette une bande son donnant des détails sur le lieu concerné. Deux plaquettes seront éditées et disponibles à l'Office de tourisme, l'une à destination des adultes avec toutes informations nécessaires et une autre pour les enfants avec un jeu et des questions. Si ce projet rencontre un succès auprès des touristes nous en préparerons un autre autour des chapelles de Pelvoux.

Et encore...

A ce programme, il convient d'ajouter les actions en cours pour la mise en place d'un Espace Freinet et la valorisation du canal du Béal Neuf, deux projets qui ont fait l'objet d'articles dans de précédents bulletins.



Cet été, l'E.S.Vallouise a préparé sa future saison d'hiver avec ces deux traditionnels stages d'entraînements. Début juillet le stage de rando, par-delà le massif des Écrins, avec au programme: col d'Arsine, lac du Combeynot, col des Grangettes, col de la Pisse, col de Vallouise: Trois nuits dont une inoubliable à la buvette de l'Eychauda.

Et fin août le stage de vélo route, en Maurienne avec les cols mythiques du Tour de France: Télégraphe, Galibier, Madeleine, Grd Cucheron, Croix de Fer, Glandon, Molard et les lacets de Montverniers. Sans oublier le 31e Défi de Vallouise, fin juillet, qui a vu les victoires de Jeroen Snick (pour la 3e fois) et de l'italienne Sara Marino.

Au-delà, l'Etoile Sportive de Vallouise, association Loi 1901, est à la recherche de donateurs financiers pour améliorer les conditions d'entraînement de ses jeunes athlètes tout au long de l'année et pour l'aider à « boucler » ses budgets dans des conditions satisfaisantes. A noter: le Club est habilité à délivrer une attestation fiscale aux partenaires et mécènes, permettant ainsi aux personnes ou entreprises donataires de bénéficier de déductions fiscales. Contact: ES Vallouise / Office de Tourisme / 05290 Vallouise. Site internet: <http://www.esvallouise>

ASA DU BEAL-NEUF DE PELVOUX

Les corvées 2018 ont eu, cette année, un grand succès, avec une participation record de 82 personnes: 48 associés, 34 bénévoles, des anciens mais aussi des jeunes, des chasseurs, des éleveurs, des agriculteurs. Les corvées se sont terminées par un barbecue financé cette année à parts égales entre la Commune et l'ASA, regroupant 30 personnes, moment très convivial à faire vivre.

Le 23 juin une quarantaine de personnes était présente à l'inauguration du parcours pédagogique, véritable "musée à ciel ouvert" de mise en valeur des canaux, réalisé par le CPIE de Briançon avec la participation financière de l'ASA et la Commune.

L'ASA a pour obligation d'approvisionner les canaux porteurs pour alimenter les peyras, les filioles, les parcelles. Sa vocation n'est pas de gérer des projets touristiques ou culturels. C'est pour cela qu'elle a passé le relais à l'association *Vivre et Travailler en Écrins* pour animer l'exposition "L'eau dans tous ses états" et la "Fête de l'eau" le 15 août. L'ASA assure des permanences tous les mercredis de 16 à 18 h ou sur rendez-vous. Tél: 06.08.31.85.85.

CLUBS DES LOISIRS

Au **Club de loisirs de Vallouise**, l'été est passé très vite. L'exposition de patchwork, dentelles et bijoux en perles à la chapelle des Pénitents a accueilli près de mille personnes. Deux après-midi ont été consacrés à une nouvelle technique d'enfilage de perles. A noter, également, la rencontre avec Madeleine Chaud Refeuill, alerte presque centenaire, native de Puy Saint Vincent, venue présenter son dernier recueil de poèmes, en vente dans les librairies du village. Un été riche en rencontres pour le Club qui a repris ses activités début septembre. Dès à présent vous pouvez vous initier à l'apprentissage de la dentelle le lundi de 14 à 17 h, pratiquer des activités manuelles (patchwork, tricotage, perles...) ou jouer aux cartes le mercredi de 14 à 17 h au local du club, au rez-de-chaussée de la salle Bonvoisin. Renseignements auprès de Monique Altobelli (06 48 18 44 51) ou, pour la dentelle, auprès de Martine Girard (06 99 43 24 95).

Été également riche pour le **Club de loisirs de Pelvoux**, avec une très belle exposition des travaux de ses membres, chapelle de Pénitents.

Un été qui s'est conclu par une visite guidée de la Maison de la Géologie et du Géoparc, à Briançon. Là, Raymond Cirio, président du Centre Briançonnais de Géologie Alpine, a embarqué les participants, dans sa machine à remonter le temps géologique: de l'activité sismique à la tectonique des plaques lithosphériques, en passant par l'arrivée des premiers hommes sur terre, il y a sept millions d'années. Tous ont été plus spécialement intéressés par l'histoire du Chenaillet, vestige particulièrement bien conservé de l'ancien fond de l'océan alpin. D'où la promesse faite d'une prochaine excursion dans le massif du Chenaillet en partant de Montgenèvre.



MUSIQUES EN ÉCRINS: BILAN ET PERSPECTIVES

La 25e saison de Musiques en Écrins fut un succès: plus de 3 200 spectateurs. Avec des moments forts comme la randonnée musicale à Puy-Saint-Vincent jumelée à l'inauguration de la cabane des Grands Plans suivie par plus de 300 personnes. Ce succès repose essentiellement sur l'engagement d'une poignée de bénévoles et d'hébergeurs. Mais le dévouement ne suffit plus: la relève tant espérée et recherchée n'est pas là. Pour répondre à ceux qui souhaitent voir ce festival perdurer, il faut trouver très vite des bras solides et disponibles pour renforcer cette équipe.

DONNE LA FERME À TA BOUCHE

Donne la ferme à ta bouche est une association à but non lucratif. Créée en 2017 par des passionnés de jardinage avec l'objectif de venir en aide aux plus démunis. L'association cultive dans un jardin ouvert à tous ceux voulant aider ou apprendre la culture. Les légumes sont proposés à la vente aux adhérents (cotisation obligatoire de 2€/an) de juillet à octobre tous les mercredis à partir de 18h sur le parking du St-Genest à Vallouise-Pelvoux. Les bénéfices des ventes et les légumes eux-mêmes permettent à l'association d'offrir des repas aux plus démunis, distribution de soupe par exemple.

Pour tous renseignements: donnelafermeatabouche05@gmail.com

VIVRE ET TRAVAILLER EN ÉCRINS

L'Eau dans tous ses états, des Écrins à la Durance, tel était le thème de l'exposition organisée Maison de la Montagne à Ailefroide, du 13 juillet au 15 août, par *Vivre Et Travailler en Écrins*, avec le soutien financier du Conseil départemental; une exposition qui aura attiré quelque 600 visiteurs. Quant au concours poésie, photo, dessin, il aura mobilisé 24 compétiteurs de 6 ans à plus de 60 ans. Le film réalisé par Sophie Kahn et les élèves de l'école primaire de Vallouise il y a 11 ans, *Que vive l'eau*, a remporté un vrai succès auprès des publics de tous âges.

Merci aux partenaires: Service du Patrimoine de Briançon, ASA du Béal neuf et du canal Gaillard, Parc national des Écrins, Musée des Claux, Ligue de Protection des Oiseaux, Truite vallouisiennne, Igloo Pelvoo, Vallouimage, Office du tourisme du Pays des Écrins et ADSCB. Avec une mention spéciale à l'institutrice d'alors, Sophie Neuville.

Vivre Et Travailler en Écrins prépare avec ses 45 adhérents la saison 2 des *Journées Freinet* ainsi que la *Fête de l'Eau 2019*. Un forum emploi est aussi en préparation.

ASSOCIATION BIEN ÊTRE

L'association *Bien Être* propose des cours hebdomadaires de QI GONG à Vallouise pendant toute la saison scolaire. Les cours sont animés par Isabelle Rebours enseignante diplômée de Qi Gong et Shiatsu et ont lieu à la salle des sports du Parcher de 14h30 à 15h30 tous les mardis. Ouvert aux débutants, cours d'essai gratuit, inscription sur place. Tél: 06 09 11 79 34.

SENTIERS ET PATRIMOINE DE LA VALLOUISE

En tout début d'été, le sentier d'Entraygues, rive droite de l'Onde au départ du pont des Places, a été remis en état, avec l'accord de la mairie de Vallouise-Pelvoux, par les chasseurs de Vallouise et l'Association des sentiers. Bien que parcours non référencé *Sentiers et patrimoine de la Vallouise*, les bénévoles de l'association se chargeront de le maintenir en état.



Le vendredi 10 août dernier, conjointement avec la mairie de Vallouise-Pelvoux, l'association a organisé une randonnée pique-nique pour faire découvrir ce sentier. Une soixantaine de personnes était présente et les randonneurs ont tous réussi dans la bonne humeur à franchir les quelques passages délicats du chemin. En fin de randonnée, la passerelle d'Entraygues, installée par les chasseurs de Vallouise, a été dignement inaugurée par le maire et le sous-préfet.

A noter: le sentier d'Entraygues et des Ardoisières est fermé entre le 1er septembre et le 30 avril (chasse, puis neige).

Autre nouveauté de l'été 2018: 4 tables ont été installées sur les sentiers, aux Ardoisières, au pont des Fontaines (au bord de l'Onde), à Bellevue (secteur Julianne) et au Collet (au-dessus de la Casse).

L'automne arrive, c'est une saison propice pour continuer les travaux sur les sentiers. Ceux et celles qui souhaitent rejoindre l'association ou donner coup de main peuvent prendre contact avec Jacques Chrestian (Tél: 06 09 54 80 11 / chrestian_jacques@live.fr) ou Véronique Jourdan (Tél: 06 37 91 50 39 / jourdanveronique05@orange.fr).

11 novembre - La Mairie vous donne rendez-vous le 11 novembre à 9h30 devant le monument aux morts de Vallouise, pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour défendre le Pays.

Dans la tourmente de 14-18 - Dans le cadre de la manifestation organisée par les bibliothèques du canton, intitulée « Le Canton dans la tourmente de 14-18 », les différentes communes du Canton organisent, du 2 au 30 novembre, expositions et manifestations. A la bibliothèque de Vallouise-Pelvoux, vendredi 9 novembre, vernissage de l'exposition : *Itinéraire d'un poilu à travers sa correspondance et Célestin Freinet, soldat et pédagogue*.

« **Les Envoyageurs** » - Entre les 24 et 25 août, un millier de personnes se sont croisées durant le festival désormais incontournable. Merci aux soixante bénévoles (fidèles ou éphémères) ultra motivés, qui mettent tout en œuvre afin que ce festival soit une réussite. A noter sur vos agendas le samedi 10 mars 2019 pour une soirée concerts qui clôturera les vacances d'hiver.

Activités de pleine nature - Afin de structurer l'offre de randonnées et autres sports en montagne, l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays des Écrins a créé un site internet dédié aux activités de pleine nature : *rando.paysdesecrins.com*, en collaboration avec le Parc national des Écrins et la Communauté de Communes du Pays des Écrins. *Rando.paysdesecrins.com* propose des itinéraires de randonnées et de trail sillonnant le Pays des Écrins adaptés à tous les niveaux de difficulté.

Marché des potiers - Organisée par Xavier Blondel (*La Poterie de Vallouise*) et l'association *Terres d'en haut*, avec le soutien et la collaboration du Comité des fêtes, de la mairie de Vallouise-Pelvoux et de l'Office de tourisme du Pays des Écrins, la 3e édition du Marché des Potiers, au cœur du village de Vallouise, a connu un énorme succès avec quelque 4000 visiteurs et 32 potiers présents.

L'atelier enfants et le stand de démonstration de tournage n'ont pas désempli tout au long de la journée. A noter également, en plus des exposants, une buvette tenue par le Comité des fêtes et le groupe de musique *Folk You*. Rendez vous est déjà pris le mardi 30 juillet 2019 pour la prochaine édition ...



École des Mines - Début septembre, Vallouise-Pelvoux a accueilli les élèves ingénieurs en 1ère année de l'École des Mines de St-Etienne. Lors de ce stage d'intégration, 90 élèves ont consacré une journée à des activités « sociétales » au cours de laquelle ils ont nettoyé le parking du Pré de Mme Carles, le chemin entre Pelvoux et Ailefroide, ainsi que le chemin piétonnier entre La Casse et le Bourg de Vallouise. Merci à Sabine Salmeron, initiatrice du choix de la destination de ce stage, ainsi que Pascal Ray, directeur de l'école.

Fête de l'École - A noter sur votre agenda : samedi 15 décembre, à 15h, salle Bonvoisin. Avec un spectacle et présence du Père Noël.

Facture d'eau - Votre facture d'eau change. Désormais, vous recevrez votre facture d'eau sous une forme différente ; à savoir, un avis des sommes à payer, qui n'est pas un rappel ou une relance. Pour mémoire, vous allez recevoir comme chaque année, une facture d'eau et une d'assainissement ; sous la forme de 2 avis des sommes à payer du Centre des Finances Publiques.

Encombrants - Rappel : La déchetterie de l'Argentière-La-Bessée est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Recensement militaire - Tous les jeunes (garçons et filles) qui auront 16 dans l'année 2018 doivent passer (dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire) en mairie annexe de Vallouise pour ce faire connaître et remplir les documents. Se munir d'une pièce d'identité et du Livret de famille.

Avant la neige - Conseils simples et utiles : pensez à élaguer vos arbres qui peuvent gêner les services de déneigement ; veillez pour les propriétaires de toitures dont les pans déversent la neige sur la voie publique à prendre les dispositions nécessaires par l'installation d'arrêts neige.

A louer - Un appartement T4, HLM Le Lory, La Casse. Renseignement en Mairie.

État civil

Nous accueillons

- **Bastien PREVOST**, né le 1er août à Briançon
- **Arthur FOURCROY**, né le 8 août à Briançon
- **Milo LAGIER-TOURENNE**, né le 8 août à Briançon

Ils se sont unis :

- **Guillaume de ROBILLARD de BEAUREPAIRE** et **Laure HUBERT** le 21 juillet
- **Léo VERGIER** et **Manon LE CALVEZ** le 21 juillet
- **Jean-Baptiste BIANCHERI** et **Angélique QUEREZ** le 24 août
- **Martin NUVILLE** et **Alix REGNIER-VIGOUROUX** le 24 août
- **Boudali HADJ-MOHAMMED-DAOUADJI** et **Caroline CACHON** le 25 août
- **Pierre LESELLIER** et **Natacha KIRKYACHARIAN** le 31 août

Ils nous ont quittés :

- **Josette BARET**, née FORAY, décédée le 21 juin en Grèce
- **Bernard LANGEVIN**, dit Tapia, décédé le 14 juin à Paris
- **Thierry ROCHAIX**, décédé le 13 juillet à Vallouise
- **Pierre ZEPU**, décédé le 22 juillet à Marseille
- **Jean-Marie LAUGA**, décédé le 12 août à Paris
- **Henri BAILLY**, décédé le 5 septembre à Aix-en-Provence